

Schoelcher, le 18 décembre 2014

Jean-André MARTI

à

Madame MENCE-CASTER,  
Présidente de l'Université des Antilles et de la Guyane

Bonjour Madame,

J'accuse réception de votre lettre du 9 décembre 2014 dont je rappelle ci-après le contenu :

« *Monsieur le Professeur,*  
*Si je vous adresse ce courrier, ce qui n'est pas l'usage, pour la fin de votre éméritat, c'est que j'ai été informé du mail que vous avez adressé à Madame Abaul. Dans ce message vous attaquez directement la gouvernance de l'établissement que je préside et qui vous a permis de bénéficier du statut de professeur émérite pendant 11 ans. J'en prends acte.*  
*Je vous rappelle que depuis le 2 septembre 2014, vous ne disposez plus des prérogatives liées à l'éméritat. En conséquence aucune mission vous concernant ne pourra désormais être prise en charge par l'établissement. Par ailleurs je vous informe que vous serez radié de la liste des enseignants disposant d'une adresse professionnelle à l'université, dans les 15 jours qui suivent l'envoi de ce courrier. Je vous demande en conséquence de bien vouloir prendre, dans les plus brefs délais, toutes les dispositions nécessaires pour remettre à l'établissement, s'il y a lieu, le matériel qui vous aurait été prêté dans le cadre de l'éméritat qui vous a été accordé. Bien entendu, vous ne pouvez plus disposer d'un bureau dans l'établissement, mais en qualité de visiteur ou invité, vous serez le bienvenu.*  
*Je vous prie d'agréer, Monsieur le Professeur, l'expression de mes salutations distinguées.*  
*Signé : Corinne MENCE CASTER. »*

Je tenais à répondre, mais j'ai eu du mal à m'y mettre car je suis encore sous le choc des sentiments nés de cette lettre.

Et puis, toute ma vie, j'ai été plus à l'aise avec les équations qu'avec les mots, plus familier de la discussion au sein d'équipes de recherche que du travail administratif sous les ordres de chefs, et plus intuitif que calculateur.

C'est donc un vieil universitaire qui s'adresse à vous qui venez de décider mon exclusion administrative en me privant pour des raisons peu raisonnables d'instruments indispensables à la vie dans le monde « globalisé » de la recherche scientifique.

J'ai ressenti un choc en vous lisant, puis un malaise.

Le choc d'être « radié » de mon identité numérique universitaire, et donc de perdre cette facilité de communiquer en interne et en externe en tant que membre de la grande famille

universitaire à laquelle j'appartiens depuis 1961 et mes débuts en tant qu'assistant à la Faculté des Sciences de Toulouse.

Le choc aussi d'être expulsé de mon « bureau » — en fait de bureau, puisque vous ne le connaissez pas, je vous informe que je partage au CEREGMIA un local collectif de 4 mètres sur 3 avec une demi-douzaine d'autres chercheurs et doctorants, que j'aide de mon mieux, en « libre service », dans la formalisation et la vérification de leurs hypothèses ; j'agis ainsi en vertu de la vieille idée galiléenne défendue par mon ami le Pr. Fred Célimène selon laquelle la nature, voire l'univers, ont les mathématiques pour langage : nous pensons que pour dépasser les simples mots qui trompent ou mentent quelquefois comme l'assure les poètes, « décoder » le monde réel qui nous entoure, perfectionner les modèles souvent décriés pour les rendre plus prédictifs, améliorer ainsi les sciences sociales, l'informatique, la gestion, la géographie, l'environnement, etc., élever nos étudiants dans leurs études et aussi élever un peu l'université vers l'universel, c'est-à-dire non seulement le national et le mondial mais également l'intergénérationnel et l'intemporel, nous devons faire des mathématiques appliquées et tenter, quand cela est raisonnable, de penser dans la langue de l'univers.

Je reçois enfin le choc enfin d'être privé de la possibilité de me rendre à des congrès et colloques nationaux et internationaux aux frais l'université (bien réduits par le fait que beaucoup de mes conférences étaient invitées ou leur frais payés par des contrats européens)— le dispositif d'exclusion mis ainsi en place devient alors complet : pas de contacts, pas d'échanges internes, pas d'échanges externes, pas d'échanges entre générations de chercheurs, entre l'expérience et la nouveauté...

Quant au malaise, il vient d'une part de l'affichage de votre règle du jeu, sorte de donnant-donnant, et d'autre part du franchissement de certaines limites.

Règle du jeu ? « C'est donnant-donnant, M. Marti, on vous a fait Professeur émérite, non pas sur vos qualités savantes qui auraient disparu par enchantement avec votre statut depuis le 2 septembre 2014, mais contre votre engagement à ne pas mordre la main qui vous nourrit ». A vrai dire, je n'avais jamais vu les choses ainsi. Dans ce monde insulaire qui s'isole, où chaque emploi public compte politiquement, peut-être assiste-t-on à la renaissance d'une forme de mandarinat (d'autres parleraient de réseaux ou de mafias) étendu à toutes les fonctions d'enseignement, de recherche ou d'administration, à tous les statuts de titulaires ou de contractuels, à toutes les positions d'actifs ou de retraités, et fondé sur l'allégeance du « donnant-donnant » renforcée par l'autonomie des universités et le pouvoir des recruteurs.

Franchissement des limites ? Depuis les lois Pécresse et Fioraso, vous avez sans doute aujourd'hui plus de pouvoir que n'en n'a jamais eu aucun de vos collègues. Attention à ne pas confondre le droit et l'équité ; mais je ne suis pas juriste ni expert en administration, et je croyais naïvement que les décisions faisant grief et fondées sur des discriminations portant sur l'âge ou l'expression des opinions étaient interdites, voire considérées comme des délits. Même si cela n'était pas le cas, n'oubliez pas que comme je l'ai entendu dans un vieux film avec Jean Gabin que ce n'est pas parce que vous pouvez tout que vous pouvez tout vous permettre. Le pouvoir corrompt, et le pouvoir absolu corrompt absolument.

Car enfin, de quel délit d'opinion suis-je coupable à vos yeux, à part bien sûr d'être un membre revendiqué du CEREGMIA et un des amis du Professeur Célimène ?

Ce message du 1er novembre 2014 qui vous a fait réagir outre mesure [je cite vos propos : « Dans ce message vous attaquez directement la gouvernance de l'établissement que je préside et qui vous a permis de bénéficier du statut de professeur émérite pendant 11 ans »], n'est au fond de l'exercice d'un droit d'expression et d'un questionnement minimal qui devrait être naturel dans une université normale qui tenterait de régler ses problèmes par le débat et non par le lynchage ou dans les prétoires, les ministères, les préfetures, les collectivités locales :

*Date: Sat, 1 Nov 2014 14:18:34 -0400 Télécharger La recherche au CEREGMIA.msg*  
*Expéditeur: "jamarti" <jamarti@univ-ag.fr> Importer adresses jamarti@univ-ag.fr*  
*Bloquer les emails jamarti@univ-ag.fr*  
*Destinataire: jacqueline.abaul@univ-ag.fr*  
*Copie: adelcroi@univ-ag.fr, celimene.fred@gmail.com, Corinne.Mence-Caster@martinique.univ-ag.fr, .....*  
*Sujet: La recherche au CEREGMIA En-tête complet*

*Bonjour, Madame Abaul*

*Il y a bien longtemps que nous ne nous sommes pas vus, les évènements l'ont voulu ainsi (votre départ pour le métropole, le mien pour la Martinique...)  
Mais j'espère que vous allez bien et je souhaite vous rencontrer bientôt.*

*Je fais partie de ceux qui n'hésitent pas à continuer leur recherche, encadrement, publications, séjours scientifiques, conférences invitées et de les offrir (à nos frais bien sûr) au CEREGMIA qui était encore il y a peu de temps « la vitrine de la recherche internationale à l'UAG », comme l'a dit Michel Herland.*

*Est-ce nécessaire de rappeler à la gouvernance actuelle que le CEREGMIA est reconnu, encore récemment par l'AERES (rapport d'évaluation 2014-page 4), comme une Unité de Recherche pluridisciplinaire en mettant dans sa nomenclature les deux secteurs suivants: SHS 1\_1: Economie et STI: Mathématiques.*

*La gouvernance peut s'en convaincre en consultant l'ensemble de ce récent rapport de l'AERES. Déjà, au début du document (page 6), on peut lire: "Le positionnement scientifique du CEREGMIA est basé sur une pluridisciplinarité exceptionnelle qui inclut un large spectre de sujets en mathématiques pures, mathématiques appliqués, informatiques et calcul scientifique, etc....".*

*On peut aussi lire: "Le CEREGMIA compte parmi ses membres des chercheurs de très grande qualité. En particulier, l'arrivée relativement récente d'un groupe de mathématiciens dans le CEREGMIA a apporté une plus grande dynamique de recherche et contribue de manière significative au renforcement de la visibilité de l'unité".*

*Les problèmes du labo sont-ils réglés ? Bien sûr que non. La gestion est paralysée, beaucoup de chercheurs ou doctorants démoralisés, les frais de mission sont à la charge des missionnaires, tous les problèmes d'entretien des matériels électrique, électronique et informatique sont en attente dans les*

*salles de cours ou de séminaire. Seuls les moustiques tirent profit de cet état de choses.*

*J'arrive au terme de l'éméritat renouvelé par le CS pour une période de trois ans. J'ai apprécié sans fausse modestie le commentaire qui précise que « L'assemblée a reconnu le caractère exceptionnel de vos qualités dans le domaine de la recherche et de l'enseignement ». Ces qualités que m'attribue le CS, je ne crois pas les avoir perdues et j'espère les mettre encore longtemps au service de la communauté scientifique, à commencer par le CEREGMIA.*

*J'apprécie d'autant moins de ne pas avoir été destinataire du mail adressé par madame Laurent à divers membres de la communauté scientifique au sujet des bourses doctorales Vernadski. Or le CEREGMIA à travers plusieurs de ses membres a des rapports de recherche et même reactualisés en ce qui me concerne, avec des collègues russes. Dans le cas présent l'omission en question (que j'espère involontaire car d'autres membres du CEREGMIA ont reçu le message qu'ils m'ont transmis) est encore plus préjudiciable à une gestion complète de la proposition en question.*

*Pour ceux qui m'honorent de leur confiance, je peux les rassurer en disant que je reste toujours l'actif Emeritus Professor J.-A. Marti pour beaucoup de chercheurs de nombreux pays: France, Algérie, Brésil, Corée du Sud, Russie, Pologne, Autriche, Japon, Serbie, Angleterre, USA, Suède, Belgique. J'en tiens la liste explicite à votre disposition.*

*Un sujet important sur lequel les membres du CEREGMIA n'ont aucune information, toutes les demandes de prise en charge des frais de missions sont suspendues: qui va payer ou ne pas payer les séjours scientifiques des membres du labo? Déjà Janis Hilaricus, Maximilian Hasler, Romain Cruse et moi même avons payé de notre poche nos conférences de septembre et j'ai une conférence acceptée et programmée à la CAS le 24 novembre à Tobago (Comparison of Education Policy in Carribean Islands) sujet sur lequel je travaille avec Fanny Bellemare, doctorante en économie. Mais je n'ai plus les moyens financiers d'y aller. Et R. Cruse non plus qui me signale : "J'ai moi aussi une conférence importante durant laquelle je dois présenter un projet à New York en décembre. Et je ne pourrai pas payer ce séjour là de ma poche, comme je l'ai fais la dernière fois-d'autant plus que nous, les vacataires, n'avons toujours pas été payés-"*

*Nous avons du mal à croire qu'il n'y a pas d'argent. En tout cas pas pour le CEREGMIA. En dehors de l'argent du BQR il y a tout ce que nous perdons du fait des décisions de la gouvernance qui a entraîné l'annulation des projets de recherche et de partenariat du CEREGMIA.*

*Nous serions très heureux si vous pouviez nous donner une information sur le sujet. Et j'espère que les informations que je vous donne n'auront pas été inutiles.*

*J'espère aussi, Madame Abaul, que vous trouverez le temps d'un accalmie dans ces temps perturbés pour une rencontre aussi franche que par le passé. Mais*

*nous ne sommes pas passésistes n'est-ce pas, et l'avenir de notre université n'est-il pas avant tout dans la recherche?*

*Avec mes meilleurs sentiments*

*Jean-André Marti*

*Professeur des Universités-émérite!-*

*Membre du CEREGMIA*

*Accessoirement: membre de la CAS (Caribbean Academy of Sciences), de IAGF (International Association for Generalized Functions).*

Par rapport à ce texte, je n'ai rien à retirer. Peut-être même devrais-je ajouter que je suis toujours dans l'attente d'une réponse à mes interrogations, mais à quoi bon. Mon opinion est que vous avez gagné, la question sera plutôt de savoir ce que vous avez gagné et pour combien de temps.

Je ne vous demanderai donc pas non plus de revenir sur ma « radiation », bien que je pense que vous commettez une erreur à bien des égards. Dont celui de ne pas me laisser le temps matériel de transférer sur une autre ma messagerie professionnelle, véritable outil de travail pour un chercheur. Si Dieu me prête vie, je vais m'asseoir sur le bord de l'oued... comme on dit dans mon pays natal. Mais avec de quoi rédiger les mathématiques que je continuerai à explorer. Et plein d'élèves pour leur montrer que les mathématiques c'est un vrai espace de liberté et peut-être le seul qui puisse encore exister dans un monde au service du pouvoir et de l'argent. J'attendrai donc que vous ayez terminé votre travail de liquidation, déjà bien avancé si j'en crois la partition de l'université au 1er janvier 2015, la fonte des effectifs étudiants, la fin de la plupart des contrats européens, de tous les contrats de travail à durée déterminée en poste au CEREGMIA, etc.

Quand votre mandat sera terminé, je ne doute pas que d'autres viendront pour, je l'espère, reconstruire une plus belle université et un plus beau CEREGMIA.

J'espère être encore là pour les y aider.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations distinguées.

Jean-André MARTI